



LE LABEL PEFC POUR LE PAPIER

FICHES-LABELS

[mise à jour : 08/2020]



Résumé des critères : Produits issus de fibres de bois provenant de forêts gérées de façon durable.

Nom officiel

Programme for the Endorsement of Forest Certification schemes (en français : "programme d'agrément de certificats forestiers").

Signification

PEFC promeut une gestion forestière à la fois respectueuse de l'environnement, socialement bénéfique et économiquement viable.

Produits concernés

Bois et tous les produits à base de fibres de bois (papiers, cartons, fourniture de bureau, imprimés, papiers hygiéniques...).

Portée du label

Environnement, économie, social

Critères du label

Les critères visent à garantir un équilibre entre les trois fonctions de la forêt (sociale, écologique et économique).

Par exemple, PEFC :

- requiert le respect de toutes les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) en matière de gestion forestière ;
- est adapté aux besoins spécifiques des familles et communautés propriétaires des forêts ;
- inclut des exigences sociales, de santé et de sécurité dans la certification de la chaîne de contrôle ;
- offre des procédures bien établies pour la certification de groupe, ce qui permet l'accès à la certification et aux marchés de produits issus de forêts contrôlées localement ;
- répond aux standards de certification forestière notamment :
 - le maintien ou l'amélioration de la biodiversité
 - la protection d'importantes zones forestières écologiques
 - l'interdiction de l'utilisation de la plupart des produits chimiques, des OGM et des pesticides dangereux
 - la protection des droits et du bien-être des travailleurs, et l'encouragement de l'emploi local
 - le respect de la propriété et des droits territoriaux et des droits coutumiers
 - la consultation des peuples et intervenants locaux
 - ...

Il existe deux types de labels PEFC :

- **PEFC Recyclé** : la matière première du produit contient minimum 70% de fibres recyclées.
- **PEFC Certifié** : minimum 70% de fibres proviennent de forêts certifiées PEFC et/ou de matériau recyclé et une partie de matériau recyclé (pas plus de 85%).

Lien vers les critères / le référentiel en ligne

<http://www.pefc.be/fr/a-propos-de-pefc/documents>

Qui est « derrière » ce label ?

PEFC international est une organisation environnementale indépendante et non gouvernementale sans but lucratif créée en 1999 et dont les membres représentent tous les acteurs du monde de la forêt. PEFC International chapeaute et reconnaît les systèmes de certification nationaux sur base de critères et d'exigences internationaux (par exemple les conférences intergouvernementales sur la gestion durable des forêts, des normes ISO ainsi que différentes conventions internationales portant sur les questions d'ordre social et écologique telles que les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail ou la Convention sur la diversité biologique).

331 millions d'hectares de superficie forestière certifiée dans le monde sont certifiées PEFC dont 303.608 hectares en Belgique (mars 2020).

Contrôle indépendant

La certification est basée sur le principe de l'amélioration continue. Pour les forêts certifiées, les contrôles sont effectués par des auditeurs indépendants selon des modalités différentes suivant que la forêt est membre d'un groupe de certification (échantillonnage) ou si elle porte la certification seule (audit systématique annuel). Pour les entreprises certifiées, un audit préalable à la certification est également effectué par un organisme indépendant reconnu par PEFC et un audit de surveillance est effectué chaque année.

Liste des organismes certificateurs en Belgique : [ici](#)

Avis d'écoconso

Label très répandu et qui concerne une large gamme de produits dérivés du bois. Le label n'apporte aucune autre garantie que celle de l'origine durable des fibres de bois. Il n'apporte pas de garantie sur la manière dont le papier est fabriqué (gestion environnementale des usines, limitation des substances nocives...).

Références écoconso

- [Bons plans pour une rentrée scolaire écologique et économique](#)
- [Bureau : 7 actions pour réduire son empreinte écologique au travail](#)

Lien vers catalogue de produits labellisés

<http://www.jecherchedupefc.be/>

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Liens

[1] <https://www.ecoconso.be/fr/content/conditions-dutilisation-de-nos-contenus>

[2] <http://www.pefc.be/fr/a-propos-de-pefc/documents>

[3] <https://www.pefc.be/fr/entreprises/documents/786-liste-des-organismes-de-certification-reconnus-et-accredites>

[4] <https://www.ecoconso.be/fr/Une-rentree-scolaire-ecologique-et>

[5] <https://www.ecoconso.be/fr/content/bureau-7-actions-pour-reduire-son-empreinte-ecologique-au-travail>

[6] <http://www.jecherchedupefc.be/>

Cette publication est mise à disposition sous un contrat Creative Commons

